



STOP AU BLOCAGE DES ENSEIGNANT(E)S DANS LE VAL D'OISE

Avec le SNUipp-FSU, demandons audience à la ministre et à l'Inspectrice Académique du Val d'Oise.

Dans une logique purement comptable, la Directrice Académique du Val d'Oise a décidé de bloquer les possibilités de mutations cette année.

Seuls 68 collègues du Val d'Oise ont pu obtenir une mutation sur les 783 demandes dans notre département. Plus d'une centaine d'enseignants du 95 n'ont pas obtenu leur rapprochement de conjoint, la moitié d'entre eux ayant des enfants.

Avec un taux de satisfaction tombé à 8,68 %, bien loin des 21,67 % de la moyenne nationale, les perspectives de quitter le département sont quasi nulles pour les enseignants du Val d'Oise.

Pour de nombreuses raisons, le département du Val d'Oise n'est pas attractif. Ce blocage par la Directrice Académique ainsi que le fonctionnement même des permutations avec des échanges terme à terme est extrêmement pénalisant pour les demandeurs Val d'Oisiens. La phase manuelle des mutations inter départementales, les exeat, sera, elle aussi, limitée par les mêmes paramètres.

Enseignants du Val d'Oise, nous avons le sentiment d'être prisonniers, sans aucune perspective de permutation.

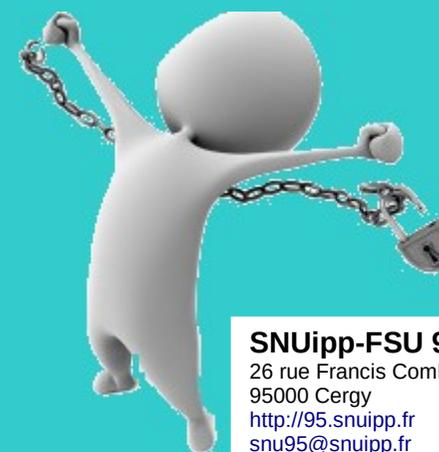
Le droit à la mutation doit pouvoir s'appliquer aux enseignants du département du Val d'Oise. Nous refusons de subir les conséquences des politiques désastreuses de suppressions de postes et de recrutement insuffisant d'enseignants. Aux priorités légales, d'autres éléments existent et doivent vivre afin de répondre à l'exigence du droit à la mobilité de toutes et tous.

De nombreux enseignants du Val d'Oise se retrouvent dans des situations personnelles extrêmement difficiles et certains se voient contraints de choisir entre leur vie professionnelle et leur vie familiale.

Pour toutes ces raisons, considérant la situation exceptionnelle de notre département dans ce domaine, considérant que les enseignants de Val d'Oise doivent bénéficier de mesures afin de ne plus être pénalisés, nous sollicitons une audience dans les délais les plus courts, pour examiner la situation avant que les opérations d'ineat-exeat ne soient lancées et les possibilités de mutations bloquées.



**RESPECTONS LES DROITS
DES ENSEIGNANTS !**



SNUipp-FSU 95
26 rue Francis Combe
95000 Cergy
<http://95.snuipp.fr>
snu95@snuipp.fr
Tél. : 01 30 32 21 88

